



Consolar Belgium
Rue de la Barge, 16 B-4000 LIEGE
Tél : 04 / 234 74 74
Fax : 04 / 234 16 59
e-mail : info@consolar.be
web : www.consolar.be



Manuel de l'utilisateur

A LIRE TRES ATTENTIVEMENT AVANT TOUTE UTILISATION DE VOTRE SYSTEME SOLAIRE

Félicitations, vous venez d'acquérir un système Consolar® qui vous donnera beaucoup de satisfaction.

Pour pouvoir en tirer le meilleur parti, nous vous invitons à lire attentivement ce document. Il vous donnera tous les éléments pour profiter longuement et en toute sécurité de votre système Consolar®. Outre ce Manuel de l'utilisateur, nous vous invitons à lire également la documentation technique de votre boiler et celle de votre régulation dans lesquelles vous trouverez une foule d'informations utiles.

Votre installation solaire est appelée à fonctionner à des températures parfois très élevées ou à être confrontée à des températures parfois très basses. Elle est équipée d'accessoires de sécurité dont le rôle est de vous protéger ainsi que votre investissement.

Nous répertorions ci-après les éléments auxquels il vous faudra être attentif.

a) Composants de sûreté et de sécurité et leur réglage thermostatique :

Votre installation est équipée d'un **mitigeur thermostatique** destiné à empêcher la distribution d'eau sanitaire à une température supérieure à 60 °C. Veillez à régler le dispositif en fonction de vos besoins personnels et de la configuration de votre installation. Le réglage se fait en enlevant le capuchon de la vanne et en agissant sur la molette graduée de 1 à 6 (45 à 57°C).

La soupape de sécurité du circuit sanitaire doit être tarée à max. 6 bars.

b) Mise en œuvre de l'installation :

Nous vous invitons à lire attentivement le manuel technique intitulé "*Documentation technique : Control XXX*", vous y trouverez toutes les informations concernant votre installation. Nous insistons toutefois sur les points suivants :

1) Avant de mettre l'installation en marche, il est nécessaire de vérifier que toutes les vannes fonctionnent convenablement et que l'installation est complètement remplie d'eau (Solar Pure) ou de liquide antigel (Autres systèmes) conformément à nos instructions. Veillez notamment à ce que la pression du système indiquée sur le manomètre reste stable (aiguille noire +/- sous l'aiguille rouge positionnée par votre installateur) et toujours supérieure à 2 bars.

2) En cas de défaillance, un spécialiste doit être appelé

c) Fonctionnement de la soupape de sûreté :

Votre installation solaire est équipée d'une soupape de sûreté tarée à 6 bars, cette soupape a pour rôle d'éviter une surpression excessive de l'installation. Veillez à la tester régulièrement (tous les 6 mois) pour vérifier son bon fonctionnement.

d) Précautions relatives aux risques de dommage dû au gel et ou de surchauffe :

Les protections antigel et surchauffe sont des propriétés intrinsèques au système. Le fluide caloporteur utilisé est le Tyfocor LS protégé jusque - 28°C, les capteurs sont conçus de manière à résister sans problème à la stagnation consécutive par exemple à une panne électrique empêchant la circulation du fluide solaire.

e) La manière d'éviter une défaillance lors de la mise en marche de l'installation dans des conditions de gel ou de gel éventuel :

A voir avec votre installateur

f) La mise hors service de l'installation :

La mise hors service de votre installation pour une longue durée nécessite la vidange du système, Nous vous conseillons de faire appel à votre installateur.

g) Maintenance de l'installation :

Votre installation solaire mérite votre attention, nous vous conseillons de demander un contrat de maintenance annuel à votre installateur.

Celle-ci consistera au minimum en les opérations suivantes :

- 1) Contrôle du PH du fluide caloporteur
- 2) Contrôle de la protection antigel
- 3) Purge du circuit solaire et vérifications de l'étanchéité de tous les raccords
- 4) Contrôle de la pression du circuit primaire
- 5) Contrôle visuel des capteurs

h) Les données de performance de l'installation :

- 1) Besoin en eau chaude : voir formulaire d'offre standardisée remis par votre installateur.
- 2) Couverture solaire : voir formulaire d'offre standardisé remis par votre installateur.
- 3) La consommation électrique annuelle des pompes, système de commande et électrovannes de l'installation pour les mêmes conditions que celles spécifiées pour les performance thermiques, en supposant un temps de fonctionnement annuel de la pompe du capteur de 2000 heures s'élève selon selon la puissance et a vitesse de votre pompe solaire, entre 60 et 120 KW/h, les autres consommations sont négligeables (<10%).
- 4) L'installation ne comprend pas de dispositif de protection contre le gel qui consomment de l'électricité.
- 5) Le dispositif d'appoint du système peut couvrir un volume journalier d'eau chaude sanitaire sans contribution de l'énergie solaire réglable selon vos besoins, renseignez-vous auprès de votre installateur.

i) Protection surchauffe au niveau du capteur : voir notice technique du capteur.

j) La protection de l'installation solaire contre la surchauffe ne dépend ni de l'alimentation électrique, ni de l'alimentation en eau froide ou eau potable.

k) Voir ci-dessus.

l) Température minimale jusqu'à laquelle l'installation peut résister au gel : voir ci-dessus.

m) Type de fluide caloporteur : voir ci-dessus.

n) Aucun chauffage de secours n'est nécessaire pour votre installation.